

Numérisation et travail des femmes

Il faut considérer la numérisation selon différentes perspectives pour prendre des mesures destinées aux différentes cibles de populations. Pour le groupe de population le plus important constitué par les femmes, nous formulons les revendications suivantes :

1. Toutes les plateformes doivent payer des impôts pour les services fournis (notamment Google, FB, Amazon). Dans le sens d'un impôt au click ou d'un impôt sur le transfert de données.
2. La numérisation doit respecter le droit établi. C'est-à-dire : les employeurs doivent respecter la législation – le droit du travail doit être appliqué de manière conséquente ; dans le cas contraire, les syndicats doivent déposer plainte.
3. Formation et formation continue spécifiques pour les femmes : les entreprises / employeurs ont le devoir d'encourager et soutenir les formations continues et les requalifications de leurs collaborateurs/trices, sur le plan financier également. Les formations continues / requalifications doivent être entièrement financées par les employeurs et effectuées pendant le temps de travail, sans obligation de remboursement.
4. Il faut garantir des conditions-cadres qui permettent aux femmes de participer à des formations continues dans la même mesure que les hommes.
5. Les syndicats poursuivent énergiquement les objectifs d'égalité, dans l'économie digitale également.
6. Le temps partiel et le job-sharing pour les femmes et les hommes, y compris pour les cadres.
7. Des possibilités de garde des enfants suffisantes et abordables ainsi que de bonnes régulations contractuelles pour les soins apportés aux proches.
8. La transparence des salaires pour mettre en œuvre l'égalité. Des contrôles des salaires assortis de possibilités de sanctions et une tolérance zéro.
9. Il est judicieux d'avoir recours à des robots dans certains domaines. Mais pas aux dépens des travailleuses et des travailleurs. Alléger le travail mais sans licencier. Stopper la déshumanisation ; alléger le travail sans dévaluer, revaloriser les compétences humaines.
10. Ne pas être joignable et avoir des temps de pause doivent être un droit fondamental.
11. Envisager un impôt sur les robots.
12. Une sécurité sociale et une prévoyance vieillesse de qualité pour tous.
13. Fixer des règles très claires pour le télétravail.
14. Une meilleure / bonne régulation pour les structures de sous-traitants (dans lesquelles les migrant(e)s travaillent souvent).
15. Des délais de licenciements plus longs, ou une protection contre le licenciement plus longue pour les travailleurs âgés.
16. La protection des données doit être garantie dans les processus numériques.
17. A cet égard, l'Etat doit aussi assumer ses responsabilités et prendre les mesures appropriées.